

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1663**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Animateur conseiller en beauté

Nouvel intitulé : Animateur formateur conseiller en beauté

**AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA
CERTIFICATION**

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

ISIPCA

Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles Val d'Oise/Yvelines, Président de la CCI de Versailles, Val d'Oise - Yvelines

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

336w Commercialisation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités de l'animateur conseiller en beauté s'articulent autour de trois fonctions principales :

1 : Animation en magasin

- Préparation du budget d'animation.
- Gestion de la logistique d'une animation (implantation de la marque et des produits en magasin, faire un état du stock, assurer l'approvisionnement du magasin en PLV, échantillons, démonstrations, connaître l'emplacement et les horaires d'ouverture...)
- Se présenter, s'intégrer à l'équipe et l'impliquer dans la vente des produits de la marque.
- Accueil et conseil de la clientèle Française ou étrangère

2 : Formation aux produits auprès des équipes de vente

- Conception de modules de formation.
- Organisation et suivi administratif d'actions de formation.
- Animation de séquences de formation en entreprise ou sur un point de vente.

3 : Gestion commerciale des produits de la marque

- Suivi de l'état des stocks et de l'écoulement des produits.
- Répartition et mise en valeur des produits sur un linéaire.
- Suivi des prix pratiqués en magasin.
- Mise en place de PLV et d'échantillonnage sur le point de vente.
- Prise de commandes et réapprovisionnement.
- Conseil et vente à la clientèle.

Capacités attestées : **Capacités générales ou techniques :**

- Maîtriser la connaissance de l'environnement, entreprise (gestion, législation, outils).
- Maîtriser les techniques d'analyse et de description du marché de la parfumerie en France afin d'y intégrer les nouvelles tendances et derniers lancements.
- Maîtriser les techniques d'identification des besoins d'une cliente, afin de répondre à ses attentes
- Connaître les matières premières et les produits finis vendus dans le secteur de la parfumerie et de la cosmétique.
- Maîtriser le langage olfactif, cosmétique et couleur.
- Connaître et maîtriser les méthodes et techniques pédagogiques et savoir les utiliser en formation.

Capacités méthodologiques :

- Maîtriser les techniques de gestion globale de son activité en respectant les contraintes de temps d'exécution.
- Maîtriser les techniques de construction des étapes de montage d'une formation ou d'une animation.
- Connaître les méthodes et techniques pédagogiques.
- Maîtriser les techniques de gestion qualitative et quantitative des produits.

Capacités professionnelles :

- Maîtriser les techniques de création et de mise en place d'un outil ou d'un module de formation
- Maîtriser les techniques d'animation des séquences de formation en entreprise ou sur un point de vente (en collaboration ou de façon autonome)
- Connaître et maîtriser les techniques de promotion d'une marque afin d'augmenter le chiffre d'affaires de la marque par ses actions de vente.
- Connaître et maîtriser les techniques d'animation et d'implication d'une équipe de vente en magasin dans la réalisation et l'optimisation des objectifs chiffrés de la marque.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité : Commerce, Distribution, Parfumerie, Cosmétique, Maquillage.

- Types d'emplois accessibles : - Conseiller de vente,
 - Animateur,
 - Formateur,
 - Technico-commercial,
 - Délégué commercial
 - Merchandiser.

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1501 : Animation de vente

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Après formation, la certification comprend 4 composantes principales :

1) Composante 1 :

Épreuves écrites ponctuelles portant sur l'ensemble des enseignements dispensés au long de la formation.

2) Composante 2 :

Contrôle continu en cours de formation. Le contrôle continu des connaissances dans les différentes matières se fait par trimestre, au même coefficient que le contrôle final.

3) Composante 3 :

Évaluations pratiques en situation de travail. Les épreuves pratiques évaluées sont intégrées dans les moyennes du contrôle continu (calcul d'une moyenne simple).

4) Composante 4 :

Production d'un document écrit avec soutenance. Objectif : Réaliser un travail d'analyse et de synthèse sur un problème d'entreprise ou technique, lié au contexte de travail, à un produit à un lancement ou autre. Ce travail est mené par groupes de 2 à 3 personnes, soit pour une marque donnée, sur les objectifs précis définis par la marque, soit pour un point de vente ou un circuit de distribution.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Direction pédagogique, formateurs et professionnels du secteur.
Après un parcours de formation continue	X	Direction pédagogique, formateurs et professionnels du secteur.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Direction pédagogique, formateurs et professionnels du secteur.
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle	X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 novembre 1998 publié au Journal Officiel du 20 novembre 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter de 1994.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 mars 2003 publié au Journal Officiel du 27 mars 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations

Statistiques :

36 titulaires du titre par an.

Autres sources d'information :

<http://www.isipca.fr>

Lieu(x) de certification :

CCI DE VERSAILLES ISIPCA 36, rue du Parc de Clagny - 78000 Versailles

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Animateur formateur conseiller en beauté